

*Cl. 100
Nouveau Paris*

CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS

1895

RAPPORT

Présenté par M. R. BOMPARD, au nom du Bureau (1), sur une proposition de MM. Caplain et Caumeau relative à la reprise de la promenade du Bœuf-gras.

MESSIEURS,

Le 25 mars dernier MM. Caplain et Caumeau déposèrent un vœu pour la reprise de la promenade du Bœuf-gras et demandèrent à votre Bureau de s'entendre à ce sujet avec la Chambre syndicale de la boucherie.

Nos honorables collègues, en formulant cette proposition au lendemain des réjouissances de la Mi-carême, obéissaient sans doute aux sentiments de regret que laisse une fête bien réussie. Peut-être aussi étaient-ils inspirés par le désir de restaurer un des divertissements les plus anciens de Paris.

I

La promenade du Bœuf-gras remonte en effet à une haute antiquité.

Doit-on en rattacher l'origine aux fêtes religieuses du bœuf Apis en Égypte? Est-ce une modification heureuse apportée à des fêtes païennes où la victime était primitive-

(1) Le bureau du Conseil municipal est composé de MM. Rousselle, *président*; Pierre Baudin, Bompard, *vice-présidents*; Gay, Berthelot, Opportun, Landrin, *secrétaires*; Maury, *syndic*.

ment une personne humaine? Le Conseil n'attend sans doute pas de nous une opinion sur cette grave question.

Mais il est certain que nos pères s'amusèrent à voir passer chaque année le *bœuf violé* (c'est-à-dire promené au son des violes) qui s'en allait, escorté de Turcs et de sauvages et portant sur son dos un Amour, rendre visite aux autorités, aux notables et aux magistrats.

En 1739, le Premier président étant absent de chez lui lors de l'arrêt du cortège, les bouchers n'hésitèrent pas à se rendre au Palais. Le bœuf, hissé par le grand escalier de la Sainte-Chapelle, parcourut les couloirs du Palais, arriva à la Chambre même où M. le Premier rendait la justice. Celui-ci fit un très bon accueil à l'animal cornu qui avait surmonté tant d'obstacles pour ne pas interrompre un usage plusieurs fois séculaire.

Les enfants imitèrent cette promenade dans leurs jeux et Rabelais inscrit le *bœuf violé* parmi les amusements qui aidèrent Gargantua à « sasser, passer et beluter le temps ».

Supprimée sous la Révolution, la fête du Bœuf-gras fut reprise sous l'Empire.

Une ordonnance du 25 février 1806 signée du baron Dubois, préfet de Police, vint réglementer ces réjouissances.

L'art. 5 fixe le costume que porteront les marchands bouchers de première classe : chapeau à la Henri IV sur une coiffure poudrée, cravate blanche de mousseline mise élégamment et très large, gilet, veste et pantalon en bazin rayé à la hussarde, bottes à la hussarde également avec glands d'or ou d'argent, manteau écarlate brodé d'or, cravache d'uniforme sans pomme plombée.

Le cortège comprend six chevaux montés, quatre Grecs cuirassés, six chevaliers français quatre Polonais, quatre Espagnols.

« Il n'y aura pas plus de six sauvages et de six Romains », ajoute le baron Dubois pour un motif que nous ignorons.

Le cortège était admis aux Tuileries, et l'enfant costumé en Amour était présenté à l'Impératrice.

Parfois les préoccupations politiques réagissaient sur le symbolisme : en 1813 l'Amour céda la place au Dieu Mars; ce ne fut d'ailleurs que pour une année.

La monarchie légitime ne pouvait qu'être favorable à un usage de l'ancien régime et depuis 1814 jusqu'en 1870 la promenade eut lieu chaque année, sauf une interruption en 1848.

La bibliothèque Nationale possède un recueil des programmes intitulés « Ordre et marche du Bœuf-gras » depuis 1827 jusqu'à la fin de l'Empire.

Les premiers annoncent gravement que « le Bœuf-gras de cette année, comme MM. les garçons bouchers ont coutume d'en promener un tous les ans les Dimanche et Mardi-gras, sera présenté à Sa majesté Charles X, aux princes et aux princesses de sa famille, aux ministres, aux autorités supérieures, aux grands dignitaires et aux principaux habitants de Paris ».

Après 1830 la formule devient moins solennelle et le programme de 1838 nous apprend simplement que l'élection du Bœuf-gras ne s'est pas faite sans difficultés. Louis-Philippe ne vit cependant pas dans cette phrase une allusion séditieuse aux origines difficiles de la monarchie de Juillet, et il offrit tous les ans un sourire officiel aux bouchers et quelques bonbons à l'Amour.

Il toléra même, dit-on, qu'en 1844 un seigneur du cortège se mit au balcon, félicitât au nom du Roi les organisateurs de la fête, et remerciât les éleveurs de leurs efforts pour améliorer la race bovine.

Les programmes dont nous parlons portent en tête un dessin qui représente la victime entourée de figures variées. Le dessin de 1847 nous montre une foule nombreuse entourant le bœuf; dans le fond s'élève la colonne Vendôme avec le général au petit chapeau. Est-ce un symptôme du réveil des idées bonapartistes?

En 1846 une innovation fut tentée. On voulut mettre l'animal sur un char traîné par six chevaux. On essaya le véhicule en le surchargeant de 258 pavés pesant 6,000 kilos, poids triple de celui du bœuf. Mais le char se brisa et Dagobert (car tel était cette année le nom du bœuf) parcourut à pied sa bonne ville de Paris.

A partir de 1859, on fit promener plusieurs bœufs au lieu d'un seul et en 1863 il y en eut jusqu'à six. On augmenta aussi le parcours et nous voyons, dans les programmes, que le bœuf se présente chez les altesses impériales, aux ambassades, chez les présidents des Chambres, chez les maréchaux, au Jockey-Club. Il n'oublie pas non plus les rois de la finance, et il s'arrête au Comptoir d'escompte, chez Rothschild, etc.

Enfin l'usage s'établit de donner aux bœufs des noms qui furent empruntés aux principaux événements de l'année. On eut successivement Solférino, Magenta, Palestro, Pékin, Mexico.

Parfois ce furent les titres des pièces en vogue qui servirent à baptiser les animaux et ceux de 1863 s'appelèrent L'Pied qui remue, Rothomago, Le Bossu, Lalla Roukh et Conty.

Cette habitude enrichit même la langue française d'une métaphore hardie. « Être bœuf gras » devint synonyme de « avoir du succès ».

« Pour être bœuf gras, nous dit le *Figaro* en février 1866, il faut avoir donné le la du succès. »

Cette définition s'illustre de quelques exemples.

Ainsi l'on nous apprend que M. Legouvé ne sera jamais bœuf gras, tandis qu'Augier avec *Giboyer*, *Salammbô*, Gauthier avec *Fracasse*, sont « d'excellents bœufs gras ». Meilhac « entre pour la première fois à l'abattoir avec *la Belle Hélène* ».

II

Ce sont ces traditions antiques, Messieurs, qu'on vous demande de faire revivre.

La Chambre syndicale de la boucherie est prête à assumer la responsabilité de cette organisation, avec votre assentiment et avec le concours des administrations municipales.

Mais le public est devenu plus difficile à amuser, et les Turcs de jadis auraient sans doute peu de succès. Ce sont des chars grandioses que l'on voudrait montrer aux Parisiens, en faisant défiler sous leurs yeux, soit la vie du bœuf depuis le champ jusqu'à la cuisine de Gargantua, soit l'histoire du bœuf gras à travers les âges.

De plus, il faut que dans ces réjouissances publiques les pauvres ne soient pas oubliés et que l'esprit de solidarité s'affirme au milieu des fêtes. C'est la tradition de Paris.

Pour cette double raison, des sommes considérables sont nécessaires.

La Chambre syndicale compte les trouver dans une tombola comprenant 1 million de billets à 50 centimes, tombola qu'elle demandera à M. le ministre de l'Intérieur de bien vouloir autoriser.

Elle considère que ces billets seront facilement pris par les différentes catégories de personnes qui se trouvent en relations constantes avec les membres du Syndicat, depuis les éleveurs jusqu'aux cuisinières.

Elle espère que sur ces recettes une somme importante, qui ne serait pas inférieure à 200,000 francs, pourrait être prélevée pour les œuvres de solidarité si tout réussit à souhait.

Cette part des pauvres serait répartie entre les différentes œuvres que le Conseil municipal désignerait d'accord avec le Syndicat. Peut-être faudra-t-il songer tout d'abord aux cantines scolaires et faire tomber un peu de bœuf gras dans les gamelles des petits écoliers de Paris.

En somme, Messieurs, la fête projetée amusera les Parisiens. Elle peut amener à

Paris de nombreux curieux et augmenter nos recettes d'octroi. Elle sera une source de recettes pour les malheureux.

Les propositions de MM. Caplain et Caumeau et le projet de la Chambre syndicale de la boucherie nous semblent donc devoir être approuvés, et il ne nous reste qu'à souhaiter que les magistrats, les autorités et les notables de 1896 réservent un accueil gracieux au cortège et laissent tomber dans les aumônières une généreuse obole pour les pauvres.

Paris, le 28 novembre 1895.

Le rapporteur,

R. BOMPARD.

PROJET DE DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL

Émet un avis favorable au rétablissement de la promenade du Bœuf-gras ;

Invite l'Administration à appuyer auprès de M. le ministre de l'Intérieur la demande de la Chambre syndicale de la boucherie tendant à organiser une tombola pour couvrir les frais de cette fête.
